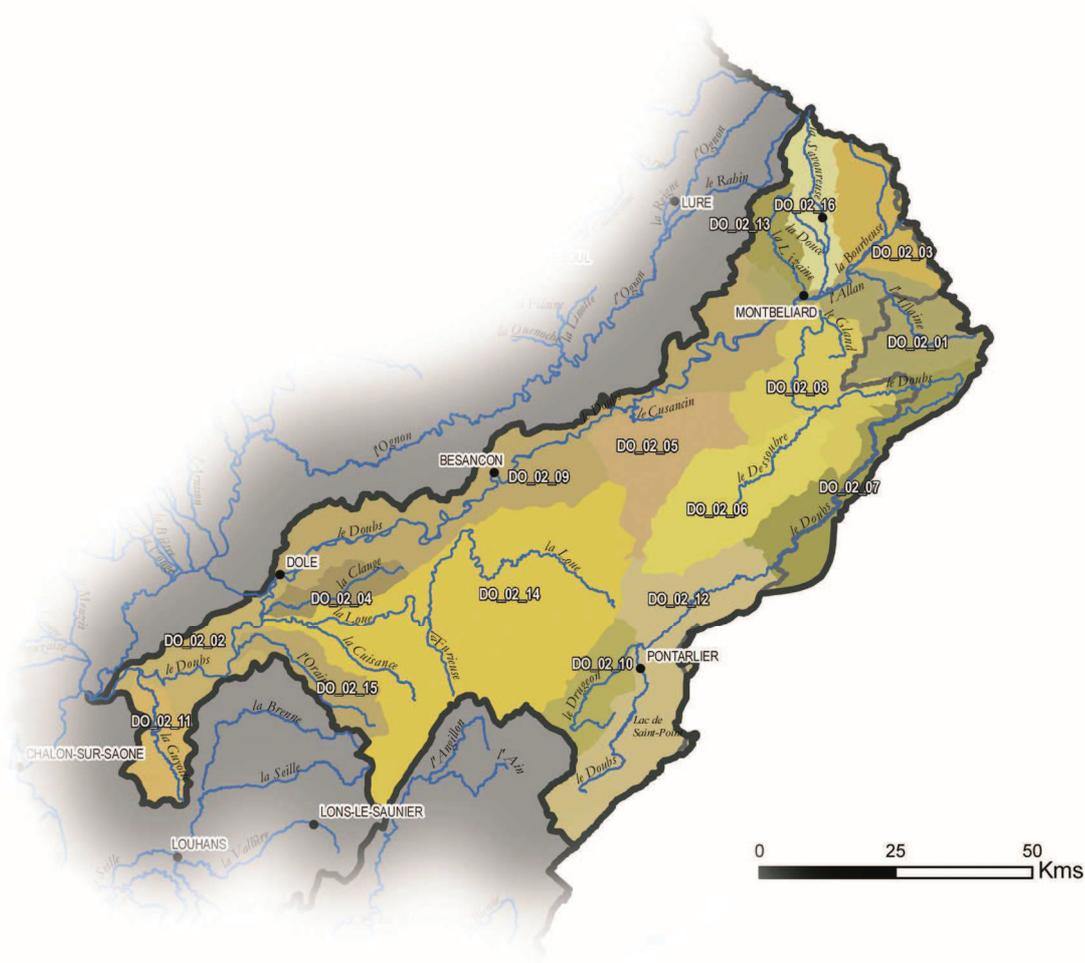


# SYNTHESE DE LA MISE EN ŒUVRE A MI-PAROURS (2012) DU PROGRAMME DE MESURES

## - COMMISSION TERRITORIALE DOUBS -



Comité de bassin Rhône-Méditerranée

Secrétariat Technique

14 décembre 2012



## ◆ LES AXES DU PROGRAMME DE MESURES 2010-2015

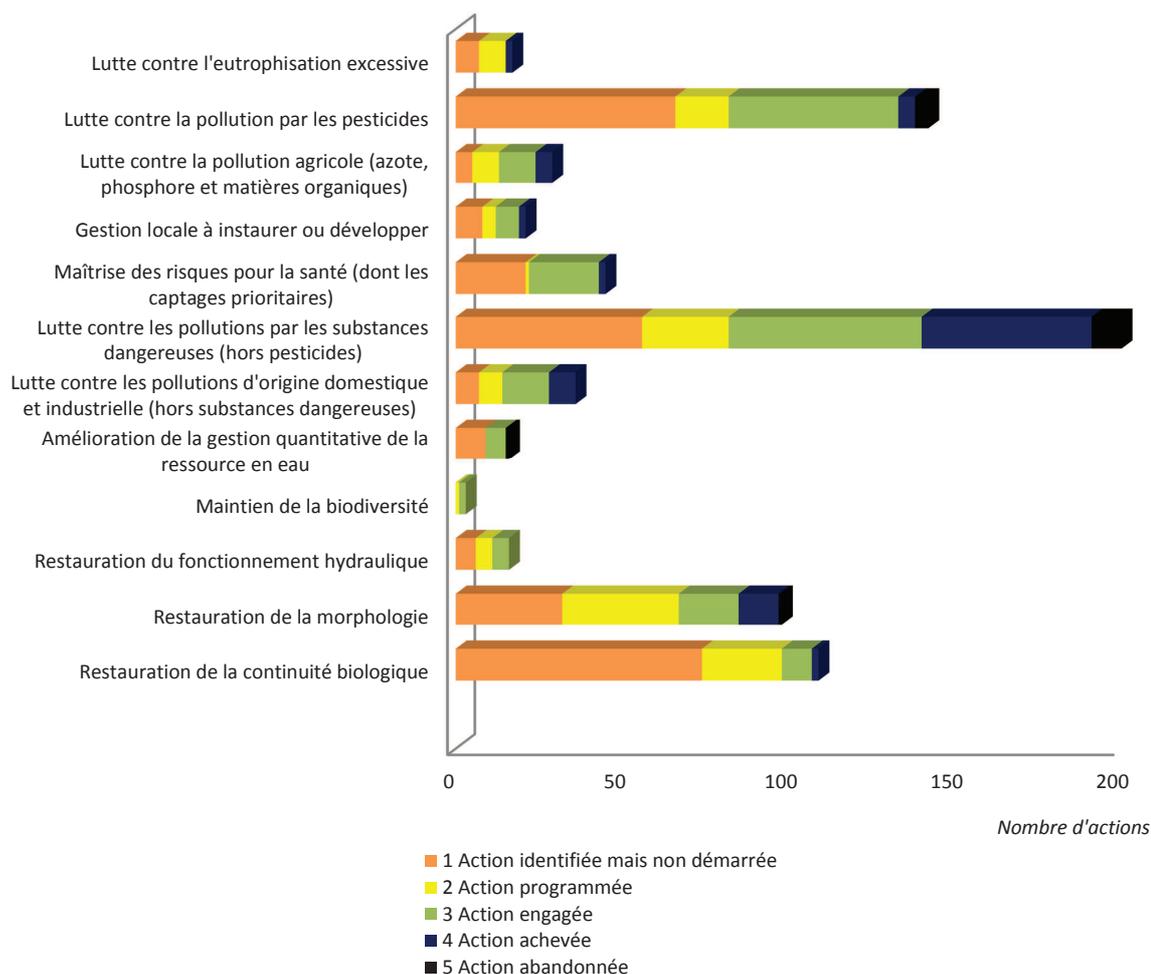
- la restauration du fonctionnement des milieux aquatiques (continuité biologique, morphologie du lit mineur...);
- l'amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau ;
- la lutte contre les pollutions par les substances dangereuses ;
- la lutte contre les pollutions par les pesticides ;
- la gestion locale à instaurer ou développer ;
- la lutte contre la pollution par les effluents d'élevage.

## ◆ L'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

Le territoire Doubs, en cours de structuration, bénéficie, suite à l'étude sur la gouvernance menée par l'Agence de l'eau en 2008, d'une forte implication des acteurs locaux. Deux SAGE existent : celui du Haut Doubs / Haute Loue dont la révision vient de s'achever et celui de l'Allan dont le périmètre et la CLE viennent d'être approuvés. Cependant, la mise en œuvre du programme de mesures connaît des disparités d'un bassin versant à l'autre même si des initiatives locales sont recensées dans tous les secteurs. Cette situation s'explique notamment par la complexité des problèmes à traiter et les moyens humains des structures de gestion locale.

Globalement, l'état d'avancement des actions varie selon les problèmes identifiés dans le programme de mesures 2010-2015. Les actions liées à la lutte contre les pollutions par les substances dangereuses, par les pesticides et les ouvrages prioritaires bénéficient d'une adhésion plus marquée.

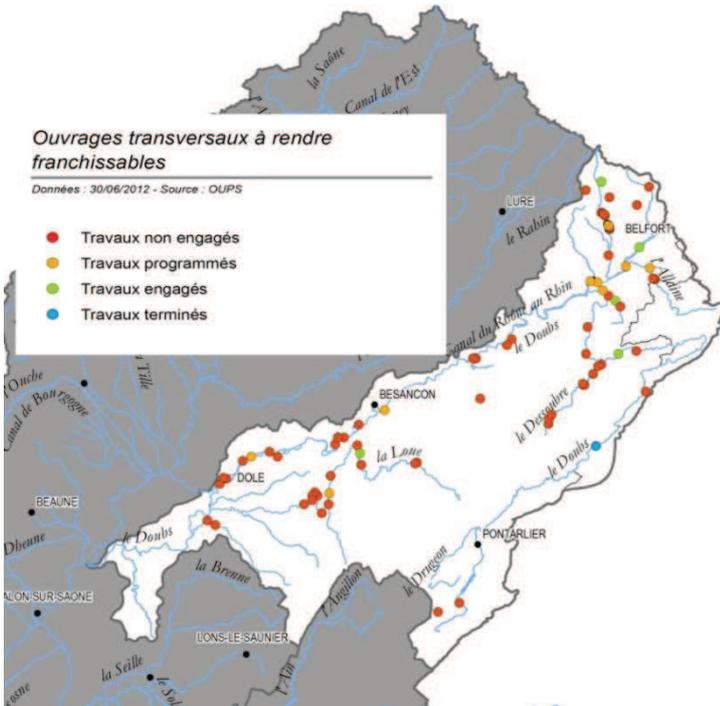
### *Avancement des actions par problème (eaux superficielles et souterraines)*



Source : Données extraites de l'outil de suivi OUPS à la date du 30/06/2012

## 🔍 ZOOM SUR LES PRINCIPAUX PROBLEMES IDENTIFIES DANS LE TERRITOIRE

### Restauration du fonctionnement des milieux aquatiques



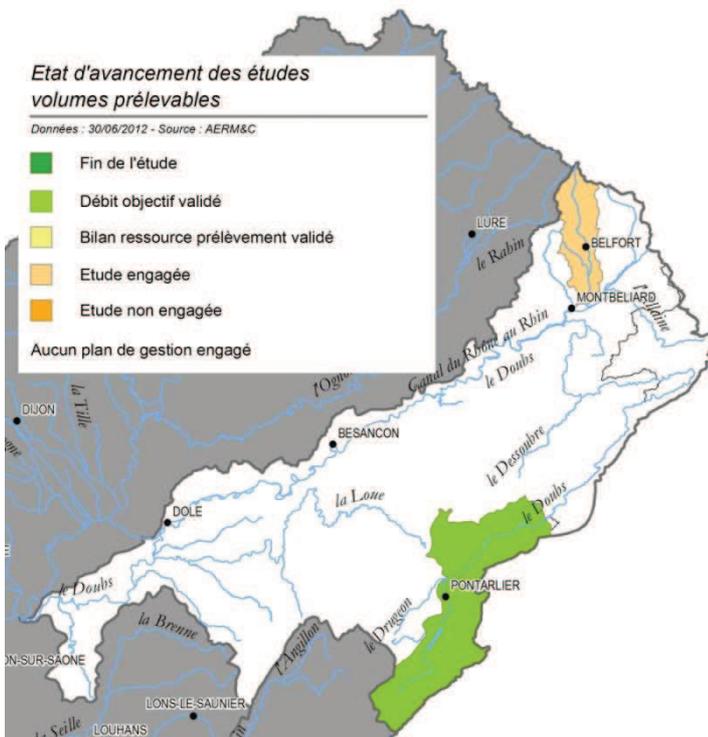
La restauration de la continuité écologique rencontre un démarrage timide mais progressif. Près de 8% des 79 ouvrages prioritaires présentent des travaux engagés ou achevés. Pour près de 40 % des ouvrages restants, les études préalables ont été lancées et les travaux ont été programmés pour 2012 ou 2013.

Pour les autres ouvrages, les préalables aux études (démarches administratives d'identification, et contact des propriétaires) sont tous engagés. Ainsi, une montée en puissance des travaux de restauration dans les prochaines années est à prévoir.

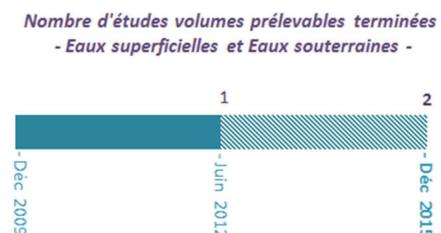


Les actions visant à favoriser la restauration de la morphologie progressent. La moitié des études prévues initialement, concernant principalement la définition de programme de restauration des habitats aquatiques, est déjà engagée ou achevée et doit permettre l'engagement de travaux dans les prochaines années.

### Amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau



Concernant les eaux superficielles et souterraines, les bassins versants de la Savoureuse ainsi que sa nappe d'accompagnement (FRDG307B) et du Haut-Doubs identifiés comme secteurs en déséquilibre quantitatif font l'objet d'études volumes prélevables. Ces études, engagée pour le secteur de la Savoureuse et en cours d'achèvement pour le Haut-Doubs (mi-octobre 2012), devront être suivies par l'élaboration rapide de plans de gestion concertés de la ressource et la mise en place d'actions contractuelles et réglementaires nécessaires qui seront retranscrites dans les SAGE (révision pour le Haut-Doubs / Haute Loue et élaboration pour l'Allan).



## Lutte contre les pollutions par les pesticides

De nombreuses opérations locales sont recensées dans ce territoire pour limiter les pollutions par les pesticides. Les plans concernant l'amélioration des pratiques d'utilisation des pesticides en zones non agricoles, portés par les collectivités, se développent (appel à projets en Franche Comté). La conversion à l'agriculture biologique et le changement des pratiques (vignoble d'Arbois, marais de Saône) contribuent aussi à l'amélioration de la qualité des eaux dans certains secteurs.

## Lutte contre les pollutions par les effluents d'élevage

La quasi-totalité des masses d'eau à enjeu a fait l'objet d'une opération collective visant la réduction des impacts des effluents d'élevage sur le milieu naturel.

## Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses

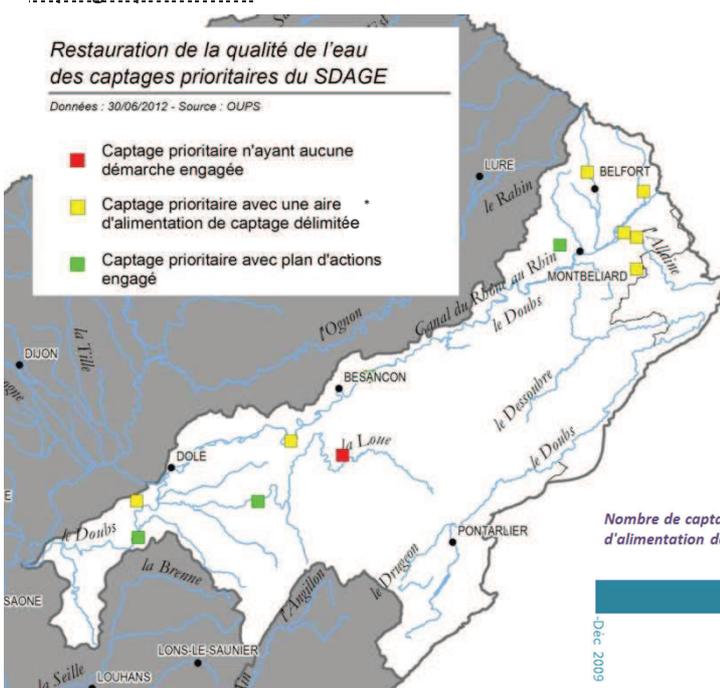
La lutte contre les pollutions par les substances dangereuses connaît également une nette progression sur le volet de la connaissance. Plus de la moitié des 200 actions prévues dans ce territoire sont engagées ou terminées. Il s'agit principalement des campagnes de surveillance initiale visant à rechercher des substances dangereuses dans l'eau (RSDE) au niveau des rejets des établissements visés, pour lesquelles 71% des opérations sont déjà engagées ou achevées. Lorsque nécessaire, des objectifs de réduction des substances dangereuses seront prescrits réglementairement. Par ailleurs, deux stations d'épuration de plus de 100 000 équivalents habitants (EH) (Besançon et Belfort) ont achevé leur campagne de surveillance initiale. Cette surveillance est engagée par toutes les stations d'une capacité de 10 000 à 100 000 EH.

## Maîtrise des risques pour la santé

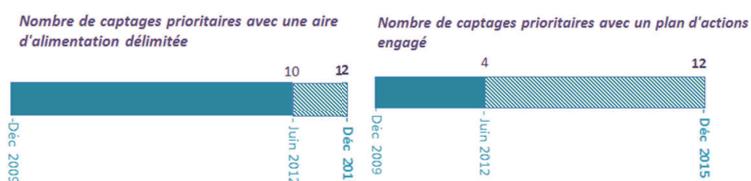
### ■ Ressources stratégiques

Concernant les 10 masses d'eau pour lesquelles des ressources majeures à préserver pour l'alimentation en eau potable actuelle ou future doivent être identifiées, le travail de délimitation est terminé sur l'une d'entre elles (Alluvions du Dugeon et nappe de l'Arlier) et engagé sur les 9 autres masses d'eau au travers de 3 études (Karst du massif jurassien – alluvions des vallées du Doubs, Loue et forêt de Chaux – alluvions de la Savoureuse et du Sundgau).

### ■ Captages prioritaires



Dans le cadre de la restauration des 12 captages prioritaires, les aires d'alimentation des captages sont déjà délimitées pour 10 d'entre eux. Les études de caractérisation des pressions sont également en cours ou terminées dans presque tous les secteurs. Quatre plans d'action sont validés et engagés : source d'Arcier à Vaire-Arcier, source de la Beaumette à Issans, puits d'Asnans à Asnans Beauvoisin et puits du Bel Air à Villers-Farlay. A très court terme, 5 plans d'action devraient voir le jour (Fousse-magne, Grandvillars, Morvillars, St Dizier l'Evêque, Sermanagny dans le Territoire de Belfort).



\* Ce sont les captages prioritaires avec une aire d'alimentation délimitée ou en cours de délimitation.